



POUR UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX SERVICES PUBLICS

PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION
RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC
DES LAURENTIDES
2022-2023



Le Plan d'action régional 2022-2023 est produit par la Direction du marché du travail et des services spécialisés de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides, en collaboration avec les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et du comité interne de planification.

Direction

Hélène Ouellette, directrice de la Direction du marché du travail et des services spécialisés et du Service aux entreprises des Laurentides

Analyse et rédaction

Claire Rigazio, conseillère à la planification

Avec la collaboration

d'Annie Courtois, analyste du marché du travail

d'Amélie Côté, responsable de la planification budgétaire

Mise en page

Patricia Bérubé

Adopté par le Conseil régional
des partenaires du marché du travail
des Laurentides
le 26 avril 2022

Ce plan d'action régional de Services Québec peut être consulté sur le site Internet du Ministère :

<http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/publications/laurentides/>

DÉPÔT LÉGAL (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

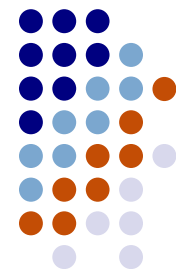
ISBN 978-2-550-92278-0

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Table des matières

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE SERVICES QUÉBEC.....	3
2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC.....	5
LES RESSOURCES HUMAINES	5
LES RESSOURCES ALLOUÉES	5
LE PARTENARIAT	5
3. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC	6
LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	6
LES ENJEUX	14
4. PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX OBJECTIFS	15
4.1 SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES ET EN AMÉLIORER LA QUALITÉ...	16
4.2 ADAPTER LES INTERVENTIONS AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE	16

ANNEXE A.....	21
TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL – 2022-2023	21
ANNEXE B.....	24
BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2022-2023	24
ANNEXE C.....	26
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES	26
ANNEXE D.....	27
ORGANIGRAMME DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES	27
ANNEXE E.....	28
MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES.....	28
ANNEXE F.....	30
BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES	30



1. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE SERVICES QUÉBEC

C'est avec fierté et enthousiasme qu'au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides (CRPMT), nous vous présentons le *Plan d'action régional (PAR) 2022-2023*. Ce dernier s'inscrit volontairement dans un esprit de complémentarité et dans une perspective de concertation avec les différents partenaires qui œuvrent à l'essor économique de la région.

Les orientations sur l'emploi du présent document découlent des engagements inscrits dans les planifications stratégiques 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et 2020-2024 de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). De même, diverses stratégies gouvernementales ou ministérielles, que ce soit celle pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées ou celle pour l'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuits, sont mises en lumière dans certaines actions de ce plan d'action régional.

Le *Plan d'action régional 2022-2023* a été élaboré sur la base de nombreux facteurs d'influence et d'un processus de consultation auprès des partenaires. Pour une deuxième année, les enjeux en matière de main-d'œuvre et d'emploi sont empreints des contrecoups de la crise sanitaire. Ils demandent des solutions et des initiatives soutenant pour un nombre élevé de chercheurs d'emploi et d'entreprises en recherche de main-d'œuvre. Les besoins évolutifs de ces clientèles restent au cœur de nos priorités et les réponses que peuvent offrir les services publics d'emploi sont appelées à sortir du paradigme connu afin de réaliser des actions différentes et innovantes.

De fait, les actions retenues permettront de rejoindre les différentes clientèles, de soutenir la requalification et le rehaussement des compétences des chercheurs d'emploi et des travailleurs, de réaliser des interventions adaptées en vue de l'intégration et du maintien en emploi, d'accompagner les employeurs dans l'adaptation de leur gestion des ressources humaines en contexte de rareté de main-d'œuvre et, finalement, de s'assurer d'une concertation étroite avec les partenaires du marché du travail afin d'offrir des services publics d'emploi alignés sur les besoins des clientèles.

Nous croyons que ce plan d'action régional sera rassembleur et permettra de guider l'action convergente de tous nos collaborateurs et partenaires de l'emploi. Il témoigne de l'engagement manifeste du Conseil régional des partenaires du marché du travail et du personnel dans la réalisation de la mission de Services Québec, pour le bénéfice de l'ensemble de la population laurentienne.

Le plan d'action témoigne aussi de la volonté de Services Québec d'améliorer la diffusion de l'information sur le marché du travail et sur les services gouvernementaux accessibles dans l'ensemble du territoire. Ainsi, une personne ou une entreprise pourront retrouver en un seul endroit les éléments nécessaires pour répondre à leurs interrogations.

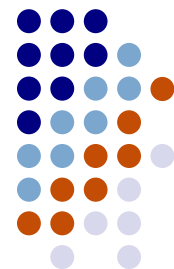
Afin d'accroître la portée de ce plan et d'en assurer la réalisation, nous vous invitons à encourager sa diffusion et à en faire un outil contribuant au développement de projets novateurs. Enfin, nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont rendu possible la production du *Plan d'action régional 2022-2023*.

NATHALIE HONORÉ

Présidente du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides

FRANÇOIS LAVERDURE

Directeur régional par intérim et
secrétaire du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides



2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

LES RESSOURCES HUMAINES

Les membres du personnel, par leur engagement et leurs compétences, constituent des acteurs de première ligne dans le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre, dans l'inclusion économique et la participation sociale, ainsi que dans le déploiement d'une offre de service gouvernementale intégrée. Ce sont 233 employés qui assurent la prestation de services dans la région.

Le réseau de Services Québec des Laurentides est composé d'un bureau régional situé à Saint-Jérôme, de sept bureaux locaux, de deux bureaux libre-service – l'un à Rivière-Rouge et l'autre à Mirabel (fermé temporairement) –, du Service régional de la conformité et des enquêtes (SRCE), du Service des demandes d'aide financière (SDAF) et du Service aux entreprises des Laurentides (SEL).

Chaque bureau local est responsable d'offrir des services d'emploi et de solidarité sociale à sa clientèle. De plus, tous les bureaux locaux de la région sont en mesure d'offrir à la clientèle des renseignements généraux sur les services gouvernementaux et les services liés au registre de l'état civil.

LES RESSOURCES ALLOUÉES

Un budget d'intervention annuel permet à Services Québec d'offrir les services publics d'emploi établis en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Services Québec dispose également d'un budget pour assurer le versement de l'aide financière de dernier recours et pour d'autres programmes particuliers liés aux services de la solidarité sociale.

Le budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT), qui est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi, s'élève à 65 314 472 \$ pour l'année 2022-2023. S'y ajoute une enveloppe affectée au financement des projets économiques d'envergure et à certains projets spécifiques (1 598 140 \$).

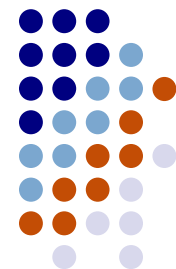
Pour la répartition du budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail entre le Service aux entreprises des Laurentides, les bureaux locaux et le bureau régional, veuillez vous reporter à l'annexe B.

LE PARTENARIAT

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides prend appui sur les nombreux partenariats développés au cours des ans. Ceux-ci contribuent au succès de ses interventions en matière de rehaussement des compétences, de retour et de maintien en emploi de la main-d'œuvre. Elle favorise ainsi l'inclusion sociale et économique d'un nombre accru de personnes. Son réseau de partenaires lui permet également, d'une part, d'affiner la connaissance relative aux enjeux du marché du travail et aux problématiques auxquelles sont confrontés les employeurs et les individus et, d'autre part, de dégager et de mettre en œuvre des solutions innovantes.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides est responsable de définir la problématique du marché du travail du territoire et de soumettre, annuellement, le volet « services publics d'emploi » du Plan d'action régional à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) pour qu'elle l'examine. Sa responsabilité porte sur l'établissement de stratégies régionales liées aux services publics d'emploi, dont celles visant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi, ceci en étroite collaboration avec Services Québec.

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides travaille aussi en concertation avec d'autres partenaires, tels que la Conférence administrative régionale (CAR) – dont la mission est de promouvoir une vision intégrée et cohérente de l'action gouvernementale sur le territoire – et le Forum régional des ressources externes en développement de l'employabilité. Les partenaires

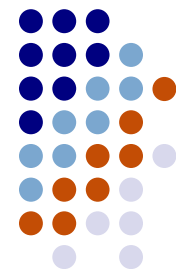


du réseau de l'éducation comptent aussi parmi les principaux partenaires de Services Québec dans l'accomplissement de sa mission.

De plus, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides poursuit, notamment avec ses partenaires des tables de concertation et comités clientèles, la mise en œuvre des plans d'action ainsi que le déploiement des stratégies ministérielles ou gouvernementales visant le développement des compétences, l'intégration, le maintien ou le retour en emploi de clientèles diversifiées. Divers projets novateurs ont émergé de ces partenariats.

En 2022-2023, Services Québec poursuivra le renforcement de ses partenariats, notamment avec les acteurs du développement économique.

3. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC



LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Selon les dernières estimations provisoires de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), au 1^{er} juillet 2021, la région des Laurentides comptait 647 179 habitants, soit 7,5 % de la population du Québec¹. Elle se classe au quatrième rang parmi les 17 régions administratives de la province, derrière Montréal (2 025 928), la Montérégie (1 460 933) et la Capitale-Nationale (761 029).

La région des Laurentides connaît la plus forte croissance démographique parmi l'ensemble des régions administratives du Québec. Entre 2020 et 2021, la population régionale a augmenté de 2,4 %, devançant ainsi la région de Lanaudière (+2,1 %). Au Québec, la croissance de la population a été de 0,3 % durant cette période.

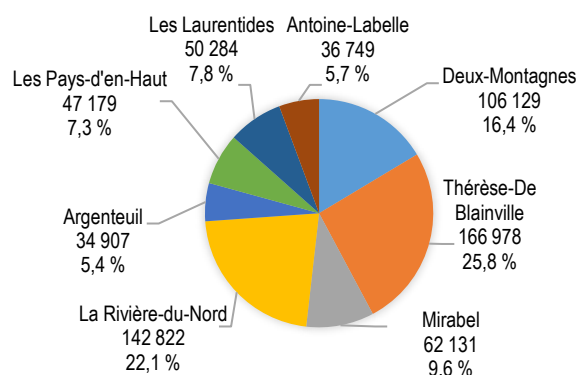
La Ville de Mirabel et les MRC qui composent la région des Laurentides ont toutes connu une croissance de leur population entre 2020 et 2021. Mirabel arrive au deuxième rang parmi l'ensemble des MRC du Québec avec une croissance de 4,1 %. La MRC des Pays-d'en-Haut (+ 3,9 %) figure aussi parmi la liste des cinq plus fortes croissances démographiques au Québec entre ces deux périodes. De plus, les MRC d'Argenteuil (+ 3,3 %), des Laurentides (+ 2,8 %) et d'Antoine-Labelle (+ 2,5 %) ont enregistré leur plus forte augmentation de la population depuis 1997².

¹ Sources : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC et STATISTIQUE CANADA, *Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2022)*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec et traité par Emploi-Québec.

² Les données actuellement rendues disponibles par l'Institut de la statistique du Québec sont celles qui couvrent la période de 1996 à 2021.

La croissance de la population observée dans la région des Laurentides s'explique principalement par les échanges migratoires positifs enregistrés avec les autres régions du Québec. En 2020-2021, le solde migratoire interrégional était de 12 656 personnes, soit l'équivalent de 2,0 % de la population³. « Les gains les plus importants se font dans les groupes d'âge où se trouvent les familles avec enfants. » Les échanges migratoires de la région avec l'extérieur du Québec et la migration internationale contribuent à la croissance démographique dans une moindre mesure (+ 1 215 personnes). D'ailleurs, 2 % des immigrants admis en 2020-2021 au Québec se sont établis dans les Laurentides. À ce chapitre, la région se classait donc au sixième rang parmi les régions administratives du Québec.

Répartition de la population de la région des Laurentides en 2021



Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Bien que la région des Laurentides connaisse une croissance de sa population, les enjeux liés au vieillissement de la population y sont aussi présents. Entre 2010 et 2021, le nombre de personnes âgées entre 20 et 64 ans a augmenté de 9,2 %, comparativement à 68,1 % chez les 65 ans et plus. Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec⁴, le nombre d'habitants âgés entre 20 et 64 ans devrait même légèrement diminuer entre 2023 et 2028 avant de renouer avec la croissance, à l'horizon 2041. Cette tendance démographique est un facteur important pour expliquer le resserrement actuel du marché du travail et la rareté de la main-d'œuvre.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2021

Selon les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le marché du travail des Laurentides a récupéré, en 2021, une grande partie des pertes d'emploi enregistrées en 2020. La levée de certaines mesures mises en place pour contrer la propagation du virus COVID-19 et la hausse de la population (15 ans et plus) ont contribué à accroître la population active de la région, laquelle est passée de 313 000 à 336 500 entre 2020 et 2021 (+ 7,5 %). Le taux d'activité des Laurentides (63,9 %) a augmenté de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2020. Toutefois, bien qu'il ait eu tendance à s'en rapprocher, il demeurerait inférieur à celui enregistré en 2019 (64,5 %), soit l'année ayant précédé la crise de la pandémie de COVID-19.

La région des Laurentides observait donc, en 2021, une hausse de 12,8 % de l'emploi (+ 36 000) comparativement à l'année précédente, après avoir enregistré une diminution de 11,2 % (- 35 500) en 2020. Les Laurentides enregistraient d'ailleurs la plus forte hausse de l'emploi, en pourcentage, parmi l'ensemble des régions administratives du Québec⁵, après avoir enregistré la plus forte baisse en 2020. À titre de comparaison, l'emploi au Québec a connu une augmentation de 4,1 % entre 2020 et 2021 et une baisse de 4,8 % entre 2019 et 2020.

Ainsi, la région des Laurentides comptait 317 700 personnes en emploi en 2021. Ces personnes représentaient 7,4 % des personnes occupées au

³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021), « Fiches démographiques - Les régions administratives du Québec en 2021 », [https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2021.pdf]

⁴ Source : Institut de la statistique du Québec, *Mise à jour 2021 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066*.

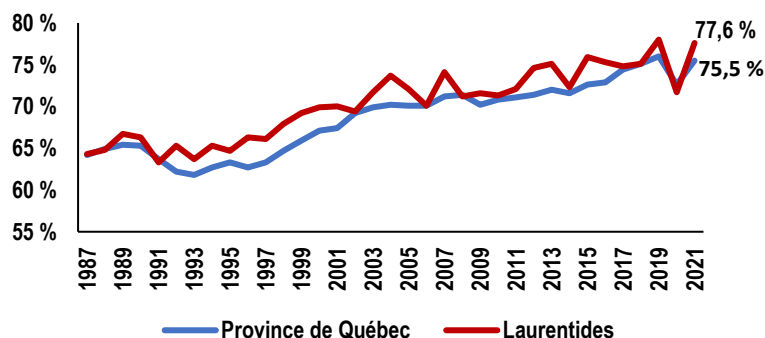
⁵ Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont jumelées dans le cadre de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Québec. De plus, 82,3 % d'entre elles travaillaient à temps plein⁶. Durant cette même année, la hausse de l'emploi régional a d'ailleurs été plus importante dans l'emploi à temps plein (+ 13,8 %) que celle observée dans l'emploi à temps partiel (+ 8,1 %). Pourtant, l'année précédente (2020) avait plutôt été marquée par une baisse plus importante de l'emploi à temps partiel (-16,8 %) que celle observée dans l'emploi à temps plein (- 9,8 %).

En 2021, le taux d'emploi des Laurentiens a connu une hausse de 6,2 points de pourcentage par rapport à 2020, pour s'établir à 60,3 %. Il se comparait favorablement à celui observé dans l'ensemble du Québec (60,1 %). Il arrivait également au 9^e rang parmi les régions administratives du Québec, tout juste derrière Chaudière-Appalaches (60,5 %).

Par ailleurs, la région des Laurentides avait recouvré en grande partie le recul du taux d'emploi des 15 à 64 ans observé en 2020. En 2021, après avoir augmenté de 5,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, le taux d'emploi des 15 à 64 ans (77,6 %) se rapprochait donc grandement de celui observé en 2019 (78,0 %), lequel avait alors atteint un sommet historique.

Évolution du taux d'emploi des 15 à 64 ans, Québec et région des Laurentides, 1987 à 2021

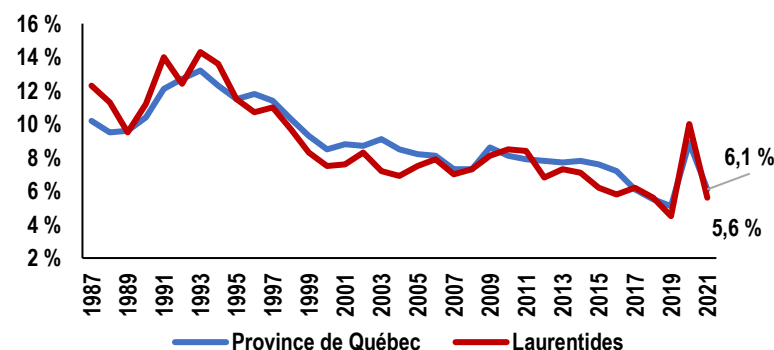


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, moyennes annuelles de 1987 à 2021*, traitement Emploi-Québec.

⁶ Emplois à temps plein : tient compte des personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine.

En 2021, la région des Laurentides comptait 18 800 personnes (15 ans et plus) en situation de chômage, soit 12 400 de moins que l'année précédente. Le taux de chômage a diminué de 4,4 points de pourcentage pour s'établir à 5,6 %. Ce taux était moins élevé que celui observé dans l'ensemble du Québec (6,1 %). Lorsque comparé à ceux des régions qui composent la RMR de Montréal, il était alors plus faible que celui observé à Laval (7,1 %) et Montréal (8,3 %), mais plus élevé que celui enregistré dans Lanaudière (4,9 %) et en Montérégie (5,5 %). De plus, il demeurait supérieur à celui enregistré durant l'année ayant précédé la crise de la pandémie de COVID-19 (2019), laquelle avait d'ailleurs été marquée par l'atteinte d'un plancher historique à 4,5 %.

Évolution du taux de chômage (15 ans et plus), Québec et région des Laurentides, 1987 à 2021



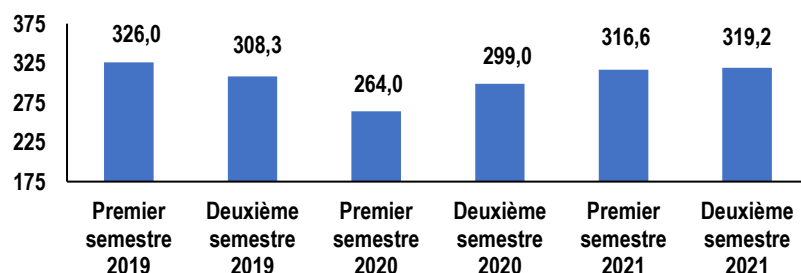
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, moyennes annuelles de 1987 à 2021*, traitement Emploi-Québec.

En raison de la crise sanitaire et de ses impacts sur le marché du travail, la situation du marché du travail a grandement évolué au fil des mois. L'analyse de l'emploi sur une base semestrielle permet d'ailleurs de constater cette variation de l'emploi. En effet, la région des Laurentides avait enregistré une baisse de 19,0 % de l'emploi au premier semestre de 2020 comparativement à la même période de 2019⁷. Ensuite, l'emploi a repris une tendance à la hausse

⁷ Note : En janvier 2022, Statistique Canada a effectué une révision des données mensuelles désaisonnalisées relatives à l'Enquête sur la population active pour les trois dernières années (2019, 2020 et 2021). Les données présentées tiennent compte de cette révision.

jusqu'à surpasser, au deuxième semestre de 2021, le niveau de l'emploi enregistré à la même période de l'année 2019.

Nombre de personnes en emploi (15 ans et plus), moyennes semestrielles (en milliers), région des Laurentides, 2019 à 2021



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, moyennes semestrielles de 2019 à 2021, données désaisonnalisées, traitement Emploi-Québec.*

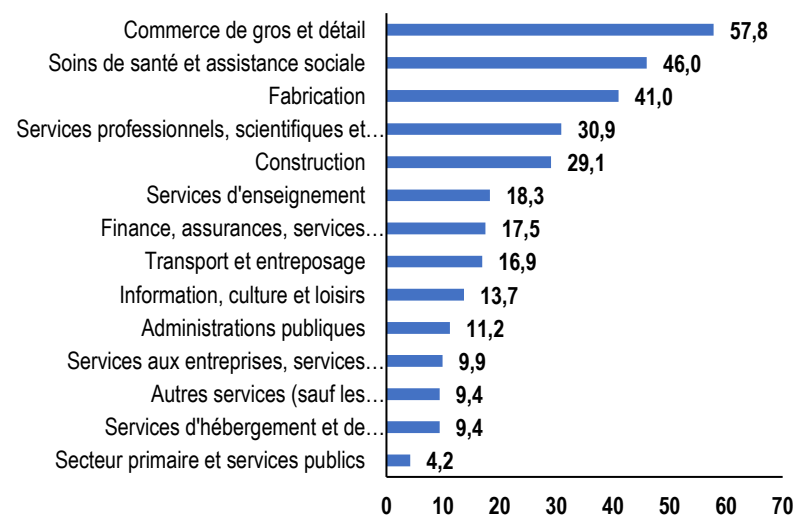
Tendances sectorielles

La croissance de l'emploi observée en 2021, dans la région des Laurentides, touche principalement le secteur des services, lequel a connu une hausse de 15,5 % (+ 32 400) par rapport à 2020. Ainsi, 241 100 personnes occupaient un emploi dans le secteur des services en 2021, dans les Laurentides, ce qui représentait 75,9 % de l'emploi total. Par rapport à 2020, la hausse du nombre d'emplois observée dans ce secteur s'explique par une augmentation dans le secteur des services à la consommation⁸ (+ 27,2 %), des services à la production⁹ (+ 13,0 %) et des services gouvernementaux¹⁰ (+ 7,9 %).

Quant au secteur de la production de biens, il affichait une hausse de l'emploi de 5,1 % comparativement à l'année précédente. Cette hausse concerne principalement le secteur de la fabrication (+ 14,8 %). En 2021, ce secteur comptait alors 41 000 emplois dans les Laurentides. Les principaux sous-secteurs de la fabrication étaient la fabrication de matériel de transport (13 400

emplois), la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (5 400 emplois) et la fabrication de produits en bois (3 600 emplois). De plus, durant cette période, les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des pêches, des mines et de l'extraction de pétrole et de gaz, et enfin, des services publics ont connu une augmentation de 1,5 % de l'emploi comparativement à l'année précédente, tandis que le secteur de la construction a plutôt connu une baisse de 1 700 emplois (- 5,5 %).

Répartition de l'emploi par secteur d'activité économique dans la région des Laurentides en 2021 (en milliers)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, moyenne annuelle 2021, traitement Emploi-Québec.*

La région des Laurentides compte également trois créneaux d'excellence.

 **La forêt** : le créneau Signature Bois Laurentides rassemble les entreprises des secteurs de la sylviculture et celles de la transformation du bois qui misent sur l'excellence des activités durables et qui créent

⁸ Comprend les sous-secteurs suivants : Commerce de détail; Information, culture et loisirs; Hébergement et services de restauration; Autres services.

⁹ Comprend les sous-secteurs suivants : Commerce de gros; Transport et entreposage; Finance, assurances, immobilier et location; Services professionnels scientifiques et techniques; Services aux entreprises, bâtiments et de soutien.

¹⁰ Comprend les sous-secteurs suivants : Services d'enseignement; Soins de santé et assistance sociale; Administrations publiques.

de la valeur ajoutée à chacune des étapes de fabrication des produits du bois.

✎ **Le tourisme** : la région est un chef de file en tourisme de villégiature quatre saisons en tant que destination de plein air au Québec, offrant un réseau d'hébergement et des activités de loisirs de calibre international.

✎ **Le transport terrestre avancé** : la région joue un rôle important dans ce secteur, qui comprend, entre autres, les composants et les procédés de fabrication de véhicules légers ou lourds à la fine pointe de la technologie en matière d'efficacité énergétique et les véhicules électriques.

Évolution du niveau de compétence des emplois¹¹

L'emploi régional a évolué différemment selon le niveau de compétence généralement requis. Par exemple, entre 2019 et 2020, les emplois de niveau élémentaire ont subi la plus forte baisse (- 29,8 %), suivis des emplois de niveau gestion avec une baisse de 18,2 %. Les emplois de niveau intermédiaire enregistraient, quant à eux, une baisse de 9,7 %. Bien que toutes les catégories d'emploi aient connu une hausse entre 2020 et 2021, des écarts demeurent comparativement à 2019. Ainsi, les emplois de niveau élémentaire affichent une baisse de 20,1 % comparativement à 2019. À l'inverse, les emplois de niveau technique ont augmenté de 5,7 % entre les deux périodes.

Par ailleurs, l'analyse de l'emploi au cours des dernières années montre que le marché du travail se transforme, affichant ainsi une part de plus en plus importante des emplois hautement qualifiés¹², et ce, tant dans la région des Laurentides que dans l'ensemble du Québec.

¹¹ Les emplois sont répartis comme suit :

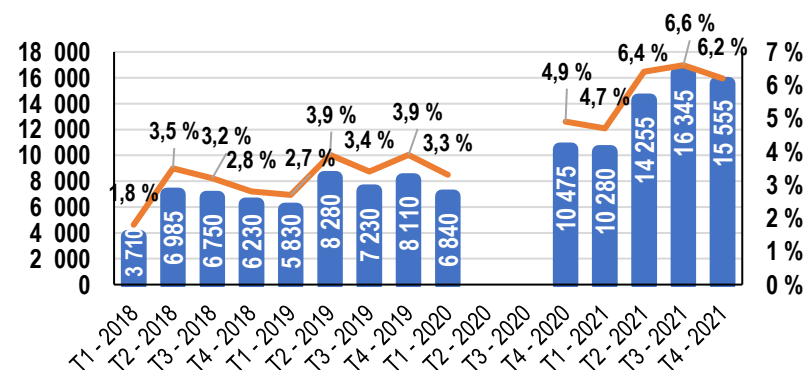
- Élémentaire : Une formation en cours d'emploi caractérise habituellement ces professions.
- Intermédiaire : Une formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession caractérisent habituellement ces professions.
- Technique : Une formation collégiale, une formation de niveau secondaire professionnel ou un programme d'apprentissage caractérisent habituellement ces professions.
- Professionnel : Une formation universitaire caractérise habituellement ces professions.

¹² Les emplois hautement qualifiés comprennent les professions de niveau gestion, professionnel et technique 1 (qui exigent habituellement un diplôme d'études collégiales), les emplois qualifiés renvoient aux emplois de niveau technique 2 (qui

Hausse des postes vacants¹³

Bien que la région des Laurentides ait observé une hausse du nombre de postes vacants avant la crise de la pandémie de la COVID-19, cette tendance s'est accélérée depuis la fin de l'année 2020. À l'instar de l'ensemble du Québec, la région a observé une hausse du nombre de postes vacants et du taux de postes vacants. Elle est ainsi passée d'une moyenne de 5 919 postes vacants au cours des quatre trimestres de 2018 à une moyenne de 14 109 postes vacants durant la même période de 2021. Au cours des quatre trimestres de l'année 2021, la région des Laurentides figurait parmi les 10 régions économiques qui affichaient les plus hauts taux de postes vacants au Canada. À titre de comparaison, le taux de postes vacants observé au Québec au cours de chacun des trimestres de l'année 2021 a été respectivement de 4,2 %, 5,3 %, 6,1 % et 6,0 %.

Évolution du nombre de postes vacants et du taux de postes vacants, région des Laurentides, données trimestrielles, 2018 à 2021



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*, données trimestrielles non désaisonnalisées, 2018 à 2021.

exigent habituellement un diplôme d'études professionnelles ou un programme d'apprentissage), et les emplois peu qualifiés comprennent les emplois de niveau intermédiaire ou élémentaire.

¹³ Les données issues de l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* (EPVS) sont utiles pour déterminer les pressions exercées sur le marché du travail dans certaines régions. Les données pour les régions économiques sont disponibles sur une base trimestrielle. La collecte des données de l'EPVS a été suspendue de mars à septembre 2020. Les données pour les deuxième et troisième trimestres de 2020 ne sont donc pas disponibles. De plus, les données ne sont pas désaisonnalisées. Il est suggéré d'interpréter avec prudence les données récentes sur les postes vacants, en tenant compte du contexte particulier créé par la pandémie.

REGARD SUR DES GROUPES DE CLIENTÈLES

Les jeunes de 15 à 24 ans

En raison notamment d'une plus forte présence dans les emplois fragilisés en contexte de pandémie (secteurs des services, emplois à temps partiel, emplois peu qualifiés), les jeunes âgés de 15 à 24 ans ont été les plus affectés par la baisse de l'emploi en 2020 (- 29,6 %), comparativement aux autres groupes de la population. Ils ont, par la suite, enregistré la plus forte hausse de l'emploi, passant de 30 000 personnes en emploi en 2020 à 43 400 en 2021 (+ 44,7 %). Le taux d'emploi de ce groupe était fixé à 66,0 % en 2021, lequel se compare favorablement à celui enregistré dans l'ensemble du Québec (61,9 %).

La plupart des jeunes travailleuses et travailleurs (15 à 24 ans) occupent un emploi à temps partiel. En 2021, 52,1 % d'entre eux travaillaient à temps partiel, comparativement à 8,4 % chez les 25 à 54 ans et 23,1 % chez les 55 ans et plus. De plus, même s'ils représentaient 13,7 % des personnes occupées dans les Laurentides en 2021, ils constituaient plus de la moitié des personnes occupées du sous-secteur de l'hébergement et de la restauration, et plus du tiers des personnes occupées dans les sous-secteurs des arts, spectacles et loisirs, ainsi que du commerce de gros et de détail.

Les personnes expérimentées

L'analyse des données sur une plus longue période montre la tendance au vieillissement de la main-d'œuvre que connaît la région des Laurentides. En effet, la part des personnes de 55 ans et plus au sein du groupe composé des personnes en emploi dans la région est passé de 12,2 % en 2006 à 22,4 % en 2021. Cette tendance est aussi observable dans l'ensemble du Québec : la part des 55 ans et plus en emploi parmi l'ensemble des personnes occupées est passée de 13,3 % à 21,7 % entre ces deux périodes.

Ainsi, on comptait 71 100 personnes de 55 ans et plus en emploi en 2021, dans la région des Laurentides. Le taux d'emploi régional de ce groupe a été fixé à 31,0 %, lequel se rapproche de celui observé dans l'ensemble du Québec (31,8 %). De plus, on remarque qu'il tend à diminuer avec l'âge, notamment en raison

des départs à la retraite. En 2021, le taux d'emploi dans la région des Laurentides des différents groupes d'âge se déclinait comme suit :

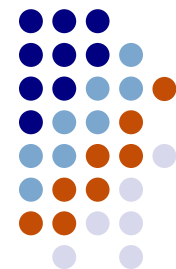
- 71,4 % chez les 55 à 59 ans;
- 49,5 % chez les 60 à 64 ans;
- 11,9 % chez les 65 ans et plus.

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, des efforts sont nécessaires pour maintenir les travailleurs expérimentés en emploi et encourager leur participation sur le marché du travail.

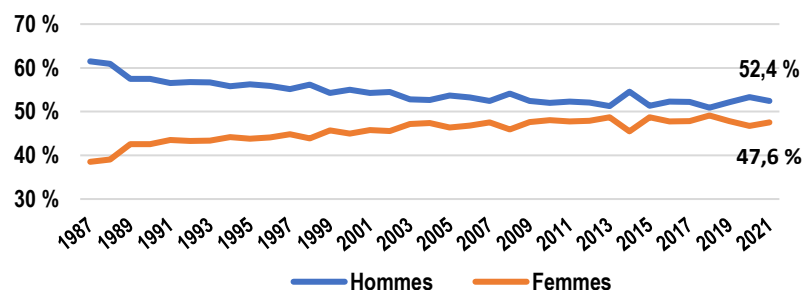
Les femmes

Durant la première année de la pandémie (2020), dans les Laurentides, les femmes avaient connu un plus fort recul de l'emploi comparativement aux hommes. En effet, 56,6 % des baisses d'emploi enregistrées en 2020 concernaient les femmes, ce qui s'explique, en partie, par une plus grande part relative des femmes dans les emplois à temps partiel (64,5 % en 2021), lesquels ont été plus grandement affectés dans le contexte de la pandémie en 2020. Les femmes ont ensuite contribué en plus grande partie (54,2 %) à la hausse de l'emploi régional, entre 2020 et 2021. On remarque également que les femmes ont connu des gains d'emplois plus importants dans l'emploi à temps plein (+16,3 %) que dans l'emploi à temps partiel (+10,4 %) entre ces deux périodes.

L'écart entre la part des emplois occupés par les femmes et celle occupée par les hommes s'est amoindri en 2021, comparativement à l'année précédente. Si l'on compare ces données sur plusieurs années, on constate d'ailleurs la présence de plus en plus importante des femmes sur le marché du travail. En 1987, elles représentaient 38,5 % des personnes en emploi dans les Laurentides contre 47,6 % en 2021.



Évolution de la part des emplois selon le sexe dans la région des Laurentides, 1987-2020



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

En 2021, le taux d'emploi des femmes dans les Laurentides (57,0 %) demeurait plus faible que celui de leurs homologues masculins (63,7 %). De plus, les Laurentiennes ont aussi connu une plus forte baisse du taux de chômage (-6,1 points de pourcentage), comparativement à celui des Laurentiens (-2,8 points de pourcentage), pour s'établir à 5,3 % en 2021. Le taux de chômage des hommes s'est fixé à 5,8 % durant cette période.

Les personnes métis, inuits et issues des Premières Nations

Selon les données du recensement 2016 de Statistique Canada, la région des Laurentides comptait 9 810 personnes dont l'identité reconnue ou affirmée était l'appartenance aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. Ces personnes représentaient 1,7 % de la population totale de la région. Ces données excluent les personnes qui habitent le territoire de Kanesatake.

En 2016, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus ayant déclaré une identité autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits) était de 53,1 %, comparativement à 60,9 % pour l'ensemble de la population des Laurentides. Le taux de chômage de ce groupe de la population était de 11,7 %, soit 5 points de pourcentage de plus que la population totale.

Les personnes immigrantes

Selon les données du recensement 2016, la région des Laurentides comptait 30 710 personnes immigrantes, ce qui représentait 5,3 % de sa population. Cette part est plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (13,7 %). Près de 75 % de la population habitait dans les MRC de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et de la Rivière-du-Nord. La grande majorité des personnes immigrantes (72,4 %) présentaient une période d'immigration supérieure à 10 ans (avant 2006). Seulement 11,8 % étaient des immigrants récents (2011 à 2016).

En 2016, une part plus importante de la population immigrante (15 ans et plus) des Laurentides détenait une formation universitaire (32,1 %) par rapport à la population totale (18,4 %). Toutefois, le taux de chômage de la population immigrante était plus élevé, soit 7,9 % comparativement à 6,7 % pour la population totale.

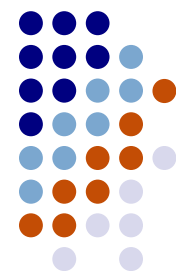
Les prestataires de l'assurance-emploi¹⁴

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi correspond à l'ensemble des personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (EPA), soit la semaine qui comprend habituellement le 15^e jour du mois. Par conséquent, le nombre de prestataires pour un mois donné n'inclut pas les personnes qui ont épuisé leurs prestations la semaine précédant la période de référence ou celles qui ont commencé à recevoir des prestations la semaine suivant cette période de référence.

La région des Laurentides observait une hausse de prestataires de l'assurance-emploi de 84,2 % par rapport à l'année précédente, passant de 14 299 en 2020 à 26 333 en 2021. À l'échelle provinciale, on observait une augmentation de 82,5 % du nombre de prestataires de l'assurance-emploi.

14. Les statistiques de l'assurance-emploi de l'année 2021 n'intègrent pas les données correspondant aux prestataires des prestations canadiennes de la relance économique (la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de la maladie pour la relance

économique). Les données reflètent donc aussi les modifications apportées au programme en octobre 2020 et celles apportées à compter de septembre 2021.



Durant les années qui ont précédé la crise de la COVID-19, la région connaissait plutôt une tendance à la baisse du nombre de prestataires de l'assurance-emploi, passant de 13 844 prestataires en 2015 à 10 970 en 2019.

Prestataires de l'assurance-emploi, région des Laurentides, moyennes annuelles, 2015-2021

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
13 844	13 245	12 550	11 283	10 970	14 299	26 333

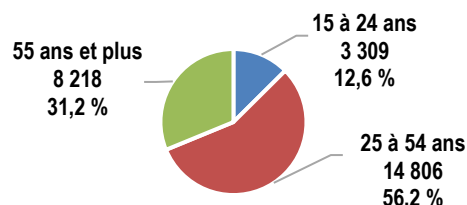
Source : Statistique Canada, statistiques de l'assurance-emploi, compilation spéciale Emploi-Québec, moyennes mensuelles annualisées, de 2015 à 2021.

Bien que les femmes aient représenté 45,9 % des prestataires dans les Laurentides en 2021, 54,3 % de la hausse observée par rapport à 2020 était attribuable à ce groupe. Les femmes avaient alors enregistré une hausse de 117,5 %, comparativement à 63,0 % chez les hommes.

Dans les Laurentides, le nombre de jeunes prestataires âgés de 15 à 24 ans a augmenté de 118,0 % entre 2020 et 2021. Il s'agit d'un taux supérieur à celui observé chez les 25 à 54 ans (+ 70,9 %) et les 55 ans et plus (+ 99,6 %). La hausse a été plus marquée, en pourcentage, chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

En 2021, près de la moitié (56,2 %) des prestataires de la région étaient âgés de 25 à 54 ans.

Répartition des prestataires de l'assurance-emploi selon l'âge, région des Laurentides, moyennes annuelles, 2021



Source : Statistique Canada, statistiques de l'assurance-emploi, compilation spéciale Emploi-Québec, moyenne mensuelle annualisée, 2021. Note : La somme des nombres peut différer de la somme exacte, en raison des données qui ont été arrondies.

15. Appellation générique qui comprend à la fois le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme objectif emploi. Le Programme objectif emploi est entré en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Les adultes prestataires des programmes d'assistance sociale

Pour une sixième année consécutive, la région des Laurentides observait une diminution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale¹⁵, lequel est passé de 17 271 en 2020 à 15 454 en 2021 (-10,5 %). Les diminutions les plus importantes ont été observées à Mirabel (-22,8 %) et dans la MRC des Pays-d'en-Haut (- 12,6 %). De plus, les adultes prestataires des programmes d'assistance sociale habitant les Laurentides représentent 6,3 % des adultes prestataires au Québec.

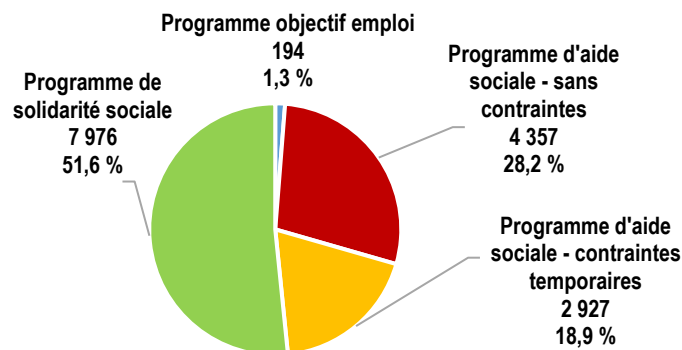
Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale, moyennes mensuelles annualisées, 2017 à 2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble du Québec	326 026	312 911	297 767	279 363	247 228
Région des Laurentides	20 018	19 035	18 317	17 271	15 454
MRC de Thérèse-De Blainville	3 093	2 922	2 804	2 652	2 497
MRC de Deux-Montagnes	2 596	2 461	2 325	2 206	1 995
Mirabel	755	764	766	776	599
MRC d'Argenteuil	2 206	2 057	2 002	1 899	1 715
MRC de La Rivière-du-Nord	5 854	5 543	5 331	5 026	4 438
MRC des Pays-d'en-Haut	1 216	1 163	1 152	1 062	928
MRC des Laurentides	2 016	1 932	1 858	1 765	1 591
MRC d'Antoine-Labelle	2 281	2 193	2 079	1 887	1 693

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, moyennes mensuelles annualisées, de 2017 à 2021.

Note : La somme des nombres peut différer de la somme exacte, en raison des données qui ont été arrondies.

En 2021, la répartition des adultes prestataires des programmes d'assistance sociale dans la région des Laurentides allait comme suit :



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, traitement Emploi-Québec, moyennes mensuelles annualisées, 2021.

Note : La somme des nombres peut différer de la somme exacte, en raison des données qui ont été arrondies.

Les adultes prestataires du Programme d'aide sociale et les adultes prestataires du Programme objectif emploi

La région des Laurentides a connu une baisse de 17,5 % du nombre moyen d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale et du Programme objectif emploi, passant de 9 065 en 2020 à 7 478 en 2021. Il s'agit d'une variation semblable à celle enregistrée dans l'ensemble du Québec (-17,4 %).

Caractéristiques des adultes prestataires du Programme d'aide sociale et du Programme objectif emploi en 2021¹⁶

- Près du tiers (30,2 %) des adultes prestataires habitaient la MRC de La Rivière-du-Nord.
- La majorité (53,5 %) étaient des hommes. À titre de comparaison, cette proportion était de 52,9 % dans l'ensemble du Québec à cette période.

16. Programme objectif emploi : Programme visant à offrir un accompagnement personnalisé, notamment par une formation, en vue d'une intégration en emploi, aux personnes qui auraient droit, pour la première fois, de bénéficier d'une prestation du Programme d'aide sociale.

- Près de trois adultes prestataires sur quatre (5 471 ; 73,2 %) étaient des personnes vivant seules. De plus, le Programme d'aide sociale et le Programme objectif emploi comptent 1 242 adultes prestataires enregistrés comme familles monoparentales et 766 adultes prestataires déclarés en couple (avec ou sans enfants¹⁷).
- En 2021, 59,6 % des adultes prestataires ont déclaré avoir atteint moins d'une 5^e secondaire, 24,3 % avaient atteint une 5^e secondaire et 8,7 % un diplôme collégial ou universitaire. De plus, 7,4 % ont déclaré la mention « inconnu » à leur niveau de scolarité.
- Les 568 jeunes adultes prestataires âgés de moins de 25 ans représentaient 7,6 % des adultes prestataires dans les Laurentides.
- Les adultes prestataires âgés de 55 ans et plus et de 25 à 54 ans représentaient respectivement 29,5 % et 62,9 % de l'ensemble des adultes prestataires qui habitaient la région.



LES ENJEUX

L'année 2022-2023 est la quatrième du cycle de planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Un enjeu de la planification stratégique nous interpelle plus spécifiquement pour notre plan d'action régional 2022-2023, soit « Des services gouvernementaux axés sur une expérience client de qualité ». Les orientations « Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité » et « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », liées à cet enjeu, doivent donc guider nos choix d'actions.

Ainsi, plusieurs interventions de la planification régionale 2022-2023 ont pour objectif la simplification de l'accès aux services gouvernementaux et l'optimisation de l'expérience-client.

¹⁷ Ce groupe comprend les couples sans enfants, les couples avec enfants et les conjoints d'étudiants.

Cinq orientations ont trait à l'emploi et à la main-d'œuvre. Elles ont pour objectif une augmentation du nombre de personnes en emploi et du nombre d'entreprises soutenues par nos mesures et nos services. Ces cinq orientations sont liées aux quatre enjeux suivants :

- » La bonne lecture des besoins actuels et futurs du marché du travail, essentielle à une prise de décision éclairée
- » La connaissance des services publics d'emploi et le recours à ces services par la clientèle de chercheurs d'emploi, de travailleurs et d'employeurs, compte tenu des bénéfices qu'ils peuvent en retirer
- » La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins du marché du travail et l'agilité dans la prestation de services
- » L'efficacité du partenariat, un intrant incontournable du bon fonctionnement des services publics d'emploi

Plusieurs interventions régionales ont été retenues pour 2022-2023 afin d'accroître la participation sociale et l'inclusion socioéconomique du plus grand nombre de personnes, de même que la mobilisation des partenaires.

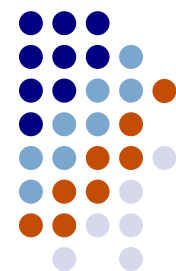
Les axes d'intervention et actions en matière de main-d'œuvre et d'emploi retenus régionalement sont issus d'une consultation menée auprès des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et du personnel de Services Québec des Laurentides.

4. PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

La planification régionale découle du contexte régional du marché du travail et des enjeux mentionnés précédemment. Elle prend également appui sur les priorités régionales ainsi que sur la planification stratégique 2019-2023 du MTESS et celle de la Commission des partenaires du marché du travail, ainsi que sur l'exercice annuel de planification du secteur Emploi-Québec. Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la Direction régionale de Services Québec, et des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités.

Cette année, les priorités régionales de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides sont les suivantes :

- » **L'amélioration de la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus** en misant sur l'optimisation du soutien offert dans certaines démarches administratives, pour une autonomie accrue de la clientèle.
- » **La diffusion de l'information sur le marché du travail régional par des moyens adaptés aux clientèles et la promotion des bénéfices de l'offre de services publics d'emploi** auprès des acteurs de la région et des diverses clientèles.
- » **Le rehaussement et la requalification des compétences des personnes sans emploi et des travailleurs** afin de favoriser leur retour ou maintien en emploi, entre autres, par la collaboration à la mise en œuvre des mesures de l'Opération main-d'œuvre visant le développement des compétences, par de nouveaux programmes de formation ou projets collaboratifs employeurs-travailleurs, et par le recours à des activités de validation du choix de carrière.
- » **La réalisation d'interventions adaptées aux chercheurs d'emploi en vue de leur intégration et de leur maintien en emploi**, notamment l'intensification de l'accompagnement auprès des employeurs et des travailleurs sans emploi ou en emploi, la mesure de subvention salariale, la



mise en œuvre d'activités innovantes en matière de main-d'œuvre liées aux plans d'action et aux stratégies ministérielles ou gouvernementales, ainsi que des initiatives favorisant l'appariement entre les chercheurs d'emploi et les besoins de main-d'œuvre des employeurs.

- » **La réalisation d'activités visant à accroître le nombre d'entreprises nouvellement aidées dans les secteurs stratégiques**, telles que des présentations sur les services aux entreprises en collaboration avec d'autres ministères et organismes, l'optimisation des partenariats avec des comités sectoriels ciblés, de même que le soutien aux employeurs au regard de la gestion de leurs ressources humaines.
- » **L'optimisation de la concertation entre les acteurs des services publics d'emploi et ses partenaires** afin d'offrir des services publics d'emploi alignés sur les besoins des clientèles et de favoriser l'émergence de projets novateurs, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et d'autres acteurs.
- » **L'augmentation de la participation sociale des individus** en misant sur un accompagnement économique et social de la clientèle de même que l'optimisation des partenariats avec les organismes communautaires.

ENJEU

Des services gouvernementaux axés sur une expérience client de qualité

4.1 SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES ET EN AMÉLIORER LA QUALITÉ

En lien avec cette orientation de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici les interventions régionales prévues pour 2022-2023.

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides misera, entre autres, sur l'accompagnement et le soutien offerts à la clientèle, et elle verra à définir un moyen de mesurer l'expérience-client à l'égard des services reçus.

OBJECTIF : AMÉLIORER LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE À L'ÉGARD DES SERVICES REÇUS

Axe d'intervention : L'amélioration de l'expérience-client

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Accroître l'autonomie de la clientèle en optimisant le soutien offert dans certaines démarches administratives.

4.2 ADAPTER LES INTERVENTIONS AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE

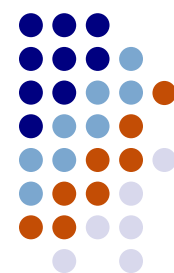
Cette orientation de la planification stratégique ministérielle 2019-2023 comprend trois objectifs qui interpellent les directions régionales de Services Québec : deux relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre, l'autre ayant trait à la solidarité sociale.

Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Le Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi guide les interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Il prend en compte la planification stratégique 2019-2023 du MTESS; en ce sens, il s'inscrit dans l'orientation 2 de la planification stratégique, soit « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », et il contribue à la réalisation de deux des objectifs de cette orientation, soit :

- » Objectif 2.1 Augmenter l'intégration et le maintien en emploi;
- » Objectif 2.3 Soutenir davantage les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

Voici les enjeux du Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi :



Enjeu 1 – La bonne lecture des besoins actuels et futurs du marché du travail, essentielle à une prise de décision éclairée

Enjeu 2 – La connaissance et le recours aux services publics d'emploi par la clientèle de chercheurs d'emploi, de travailleurs et d'employeurs, compte tenu des bénéfices qu'ils peuvent en retirer

Enjeu 3 – La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins du marché du travail et l'agilité dans la prestation de services

Enjeu 4 – L'efficacité du partenariat, un intrant incontournable du bon fonctionnement des services publics d'emploi

Voici les axes d'intervention et stratégies retenus par le Conseil régional des partenaires du marché du travail afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et d'emploi, présentés selon les orientations du Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi.

ORIENTATION 1 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

REJOINDRE LES CLIENTÈLES ET LEUR FAIRE CONNAÎTRE LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES BÉNÉFICES DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides poursuivra la production et la diffusion de l'information sur le marché du travail et sa diffusion par des outils de communication adaptés à l'auditoire visé. Elle fera la promotion de son offre de services d'emploi et de celle de ses partenaires auprès des acteurs de la région et des diverses clientèles.

Axe d'intervention : La diffusion de l'information sur le marché du travail par des outils de communication adaptés aux clientèles

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Développer une stratégie et les outils appropriés pour la diffusion de l'information sur le marché du travail régional adaptée selon l'auditoire visé.

Axe d'intervention : La promotion et la valorisation des bénéfices de l'offre de services publics d'emploi pour la clientèle

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Promouvoir l'offre de services adaptée de Services Québec et de ses partenaires auprès des acteurs de la région et des diverses clientèles.

ORIENTATION 2 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

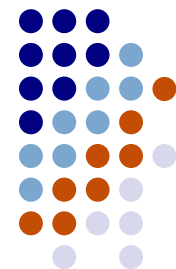
REQUALIFIER ET REHAUSSER LES COMPÉTENCES DES PERSONNES SANS EMPLOI ET DES TRAVAILLEURS

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides collaborera à la mise en œuvre des mesures de l'Opération main-d'œuvre visant le rehaussement des compétences et la requalification des travailleurs, favorisera le développement de programmes de formation – en collaboration avec des partenaires, dont les comités sectoriels de main-d'œuvre –, et proposera des activités d'exploration de certains emplois ou formations.

Axe d'intervention : La mise en œuvre des mesures de l'Opération main-d'œuvre

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Collaborer à la mise en œuvre des mesures de l'Opération main-d'œuvre pour le rehaussement des compétences ou la requalification des personnes sans emploi, ou en emploi, dans les secteurs ciblés comme prioritaires.



Axe d'intervention : L'émergence de nouveaux programmes de formation répondant à des besoins spéciaux du marché du travail

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides misera sur l'action suivante :

- ▶▶ Par l'intermédiaire de notre réseau de partenaires et des comités sectoriels de main-d'œuvre, favoriser l'émergence de nouveaux programmes de formation ou de projets collaboratifs employeurs-travailleurs qui répondent à des besoins spécifiques du marché du travail et en assurer la diffusion.

Axe d'intervention : Le recours aux activités de validation du choix de carrière pour favoriser la persévérance scolaire

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides misera sur l'action suivante :

- ▶▶ Proposer des activités d'exploration de certaines catégories d'emploi ou de programmes de formation, afin de permettre aux participants de mieux connaître les conditions d'exercice de la profession ou du secteur d'emploi et de valider leur intérêt et leurs aptitudes.

ORIENTATION 3 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

RÉALISER DES INTERVENTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES CHERCHEURS D'EMPLOI EN VUE DE LEUR INTÉGRATION ET DE LEUR MAINTIEN EN EMPLOI, EN COLLABORATION NOTAMMENT AVEC LES EMPLOYEURS

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides favorisera l'intégration et le maintien en emploi de clientèles diversifiées sur le marché du travail grâce à l'intensification de l'accompagnement offert aux travailleurs sans emploi et en emploi. Elle innovera, avec ses partenaires, dans la mise en œuvre d'activités en matière d'emploi liées aux plans d'action et aux stratégies

ministérielles ou gouvernementales. Elle organisera des activités d'appariement de chercheurs d'emploi et d'employeurs sous de nouvelles formules.

Axe d'intervention : L'intensification de l'accompagnement pour l'intégration et le maintien en emploi

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- ▶▶ En collaboration avec les partenaires, mettre en œuvre des activités d'accompagnement auprès des employeurs et des travailleurs afin d'assurer une intégration et un maintien en emploi réussis;
- ▶▶ Faire connaître davantage la mesure Subvention salariale et en optimiser l'utilisation afin d'intégrer en emploi, de façon durable, un nombre accru de personnes;
- ▶▶ Conscientiser les employeurs et les partenaires aux enjeux d'intégration à la communauté des travailleurs et de leur famille, pour optimiser la rétention de la main-d'œuvre dans la région.

Axe d'intervention : La poursuite d'activités en matière de main-d'œuvre et d'emploi liées aux plans d'action et aux stratégies ministérielles ou gouvernementales

La région misera sur l'action suivante :

- ▶▶ Innover, avec les partenaires, dans la mise en œuvre d'activités liées aux plans d'action ainsi qu'aux stratégies ministérielles ou gouvernementales et visant la formation, l'intégration et le maintien en emploi de clientèles diversifiées, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les travailleuses et les travailleurs expérimentés, les personnes immigrantes et les personnes judiciairisées.

Ainsi, des activités plus ciblées s'adresseront notamment aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation, aux femmes pour favoriser leur autonomisation économique et diversification professionnelle, aux personnes handicapées pour leur assurer un continuum de services vers une insertion



socioprofessionnelle, et aux travailleuses et travailleurs expérimentés pour leur maintien ou retour en emploi.

La région collaborera à la mise en œuvre d'initiatives pour la sensibilisation des employeurs et des partenaires aux réalités autochtones. Elle poursuivra sa collaboration étroite avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion en matière de régionalisation de l'immigration, d'aide aux ressortissants provenant de pays en guerre ou de recrutement à l'international.

Axe d'intervention : La réalisation d'initiatives, selon de nouvelles formules, pour l'appariement de chercheurs d'emploi et d'employeurs

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Mettre en œuvre de nouvelles initiatives favorisant l'appariement entre les « besoins / profils / compétences » des chercheurs d'emploi et les besoins des employeurs, en collaboration avec les partenaires de la région.

ORIENTATION 4 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS DANS LA GESTION DE LEURS RESSOURCES HUMAINES AFIN QU'ILS L'ADAPTENT AU CONTEXTE DE RARETÉ PERSISTANTE DE MAIN-D'ŒUVRE

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides organisera, en collaboration avec des partenaires, des activités d'information à l'intention des employeurs axées sur l'offre de services des organismes et ministères de la région, afin d'accroître le nombre d'entreprises nouvellement aidées. De plus, elle optimisera ses partenariats avec des comités sectoriels ciblés et poursuivra ses activités de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines (GRH).

Axe d'intervention : La réalisation d'activités visant à accroître le nombre d'entreprises nouvellement aidées dans les secteurs stratégiques

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Organiser, en collaboration avec les partenaires, une ou des activités d'information auprès des employeurs afin de faire connaître l'offre de services des organismes et ministères de la région.

Axe d'intervention : La collaboration aux stratégies de développement économique et à d'autres priorités gouvernementales

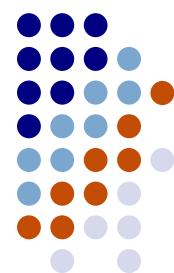
La Direction régionale de Services Québec des Laurentides misera sur les actions suivantes :

- » Optimiser les partenariats, notamment avec des comités sectoriels ciblés et autres organismes partenaires générateurs d'initiatives, afin de joindre et d'aider un nombre accru d'entreprises, notamment des PME;
- » Mettre en œuvre des initiatives soutenant dans les PME pour appuyer le partage de main-d'œuvre entre les entreprises;
- » Par l'intermédiaire du Service aux entreprises, sensibiliser, en continu, les employeurs aux bonnes pratiques en gestion des ressources humaines, notamment au regard de la santé psychologique, de l'intégration des clientèles cibles et de la gestion du travail à distance.

ORIENTATION 5 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

S'ASSURER D'UNE CONCERTATION ÉTROITE AVEC LES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL AFIN D'OFFRIR DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI ALIGNÉS SUR LES BESOINS DES CLIENTÈLES

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides optimisera la concertation entre les acteurs des services publics d'emploi et ses partenaires



pour offrir un soutien complet et de qualité, et contribuera à la promotion des services aux individus auprès des employeurs. Elle favorisera l'émergence de projets novateurs, en collaboration avec le CRPMT ou d'autres partenaires, afin de fournir une réponse adaptée aux besoins de ses clientèles.

Axe d'intervention : L'optimisation de la concertation entre les acteurs des services publics d'emploi et ses partenaires

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Afin d'offrir un soutien complet et de qualité, optimiser les échanges entre les représentants de divers organismes et ministères et favoriser des interventions complémentaires.

Axe d'intervention : La promotion des services aux individus auprès des employeurs

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Participer à des rencontres avec les employeurs, en compagnie de conseillers de ressources externes en développement de l'employabilité, afin qu'ils soient informés des services disponibles pour soutenir l'intégration ou la réintégration de la main-d'œuvre au marché du travail.

Axe d'intervention : L'émergence de projets novateurs en collaboration avec des partenaires de la région

La région misera sur l'action particulière suivante :

- » Favoriser l'émergence de projets novateurs, en collaboration avec le CRPMT et d'autres acteurs de la région, afin de répondre aux besoins du marché du travail.

LES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE MOBILISATION

OBJECTIF : AUGMENTER LA PARTICIPATION SOCIALE DES INDIVIDUS ET LA MOBILISATION DES PARTENAIRES

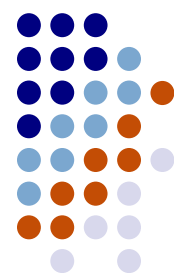
L'orientation 2, « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », du plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente aussi l'objectif 2.2 qui consiste à augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires. À ce titre, voici les interventions régionales retenues pour 2022-2023.

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides misera sur l'accompagnement économique et social de la clientèle. Pour ce faire, elle optimisera ses partenariats avec les organismes communautaires, offrira de l'accompagnement à la clientèle vulnérable et l'informerá sur les nouveaux programmes en matière de soutien du revenu.

Axe d'intervention : L'accompagnement économique et social de la clientèle

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- » Optimiser les partenariats avec les organismes communautaires afin de soutenir la clientèle vulnérable;
- » Offrir un accompagnement et adresser l'individu vers la ressource appropriée afin de répondre à ses besoins, tant pour le volet économique que pour l'inclusion sociale;
- » Informer la clientèle et les partenaires sur le nouveau Programme de revenu de base et sur le nouveau Programme de soutien du revenu.



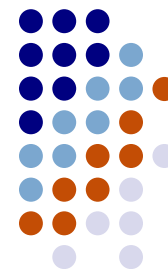


TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL – 2022-2023

Des services gouvernementaux axés sur une expérience client de qualité

Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité

Objectif : Améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus	
Axe d'intervention	L'amélioration de l'expérience-client
Action	Accroître l'autonomie de la clientèle en optimisant le soutien offert dans certaines démarches administratives

Adapter les interventions aux besoins de la clientèle

Enjeux en matière de main-d'œuvre et d'emploi :

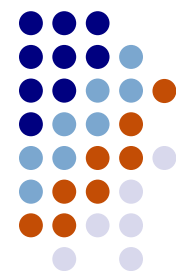
Enjeu 1 : La bonne lecture des besoins actuels et futurs du marché du travail, essentielle à une prise de décision éclairée

Enjeu 2 : La connaissance et le recours aux services publics d'emploi par la clientèle de chercheurs d'emploi, de travailleurs et d'employeurs, compte tenu des bénéfices qu'ils peuvent en retirer

Enjeu 3 : La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins du marché du travail et l'agilité dans la prestation de services

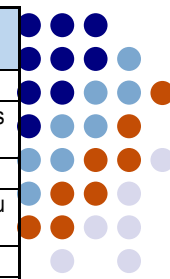
Enjeu 4 : L'efficacité du partenariat, un intrant incontournable du bon fonctionnement des services publics d'emploi

Orientation 1 en matière de main-d'œuvre et d'emploi	
Rejoindre les clientèles et leur faire connaître les opportunités du marché du travail et les bénéfices des services publics d'emploi	
Axe d'intervention	La diffusion de l'information sur le marché du travail par des modes de communication adaptés aux clientèles
Action	Développer une stratégie et les outils appropriés pour la diffusion de l'information sur le marché du travail régional selon l'auditoire visé
Axe d'intervention	La promotion et la valorisation des bénéfices de l'offre de services publics d'emploi pour la clientèle
Action	Promouvoir l'offre de services adaptée de Services Québec et de ses partenaires auprès des acteurs de la région et des diverses clientèles



Orientation 2 en matière de main-d'œuvre et d'emploi Requalifier et relever les compétences des personnes sans emploi et des travailleurs	
Axe d'intervention	La mise en œuvre des mesures de l'Opération main-d'œuvre
Action	Collaborer à la mise en œuvre des mesures de l'Opération main-d'œuvre pour le relèvement des compétences ou la requalification des personnes sans emploi, ou en emploi, dans les secteurs ciblés comme prioritaires
Axe d'intervention	L'émergence de nouveaux programmes de formation répondant à des besoins spéciaux du marché du travail
Action	Par l'intermédiaire de notre réseau de partenaires et des comités sectoriels de main-d'œuvre, favoriser l'émergence de nouveaux programmes de formation ou de projets collaboratifs employeurs-travailleurs qui répondent à des besoins spécifiques du marché du travail et en assurer la diffusion
Axe d'intervention	Le recours aux activités de validation du choix de carrière pour favoriser la persévérance scolaire
Action	Proposer des activités d'exploration de certaines catégories d'emploi ou de programmes de formation, afin de permettre aux participants de mieux connaître les conditions d'exercice de la profession ou du secteur d'emploi et de valider leur intérêt ainsi que leurs aptitudes

Orientation 3 en matière de main-d'œuvre et d'emploi Réaliser des interventions adaptées aux besoins des chercheurs d'emploi en vue de leur intégration et de leur maintien en emploi, en collaboration notamment avec les employeurs	
Axe d'intervention	L'intensification de l'accompagnement pour l'intégration et le maintien en emploi
Action	En collaboration avec les partenaires, mettre en œuvre des activités d'accompagnement auprès des employeurs et des travailleurs afin d'assurer une intégration et un maintien en emploi réussis
Action	Faire connaître davantage la mesure Subvention salariale et en optimiser l'utilisation, afin d'intégrer en emploi, de façon durable, un nombre accru de personnes
Action	Conscientiser les employeurs et les partenaires aux enjeux d'intégration à la communauté des travailleurs et de leur famille, pour optimiser la rétention de la main-d'œuvre dans la région
Axe d'intervention	La poursuite d'activités en matière de main-d'œuvre et d'emploi liées aux plans d'action et aux stratégies ministérielles ou gouvernementales
Action	Innover, avec les partenaires, dans la mise en œuvre d'activités liées aux plans d'action ainsi qu'aux stratégies ministérielles ou gouvernementales et visant la formation, l'intégration et le maintien en emploi de clientèles diversifiées, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les travailleuses et les travailleurs expérimentés, les personnes immigrantes et les personnes judiciairisées
Axe d'intervention	La mise en œuvre d'initiatives, selon de nouvelles formules, pour l'appariement de chercheurs d'emploi et d'employeurs
Action	Mettre en œuvre de nouvelles initiatives favorisant l'appariement entre les « besoins / profils / compétences » des chercheurs d'emploi et les besoins des employeurs, en collaboration avec les partenaires de la région



Orientation 4 en matière de main-d'œuvre et d'emploi Accompagner les employeurs dans la gestion de leurs ressources humaines afin qu'ils l'adaptent au contexte de rareté persistante de main-d'oeuvre	
Axe d'intervention	La réalisation d'activités visant à accroître le nombre d'entreprises nouvellement aidées dans les secteurs stratégiques
Action	Organiser, en collaboration avec les partenaires, une ou des activités d'information auprès des employeurs afin de faire connaître l'offre de services des organismes et ministères de la région
Axe d'intervention	La collaboration aux stratégies de développement économique et à d'autres priorités gouvernementales
Action	Optimiser les partenariats, notamment avec des comités sectoriels ciblés et autres organismes générateurs d'initiatives, afin de joindre et d'aider un nombre accru d'entreprises, notamment des PME
Action	Mettre en œuvre des initiatives soutenant dans les PME pour appuyer le partage de main-d'œuvre entre les entreprises
Action	Par l'intermédiaire du Service aux entreprises, sensibiliser, en continu, les employeurs aux bonnes pratiques en gestion des ressources humaines, notamment au regard de la santé psychologique, de l'intégration des clientèles cibles et de la gestion du travail à distance

Orientation 5 en matière de main-d'œuvre et d'emploi S'assurer d'une concertation étroite avec les partenaires du marché du travail afin d'offrir des services publics d'emploi alignés sur les besoins des clientèles	
Axe d'intervention	L'optimisation de la concertation entre les acteurs des services publics d'emploi et ses partenaires
Action	Afin d'offrir un soutien complet et de qualité, optimiser les échanges entre les représentants de divers organismes et ministères et favoriser des interventions complémentaires
Axe d'intervention	La promotion des services aux individus auprès des employeurs
Action	Participer à des rencontres avec les employeurs, en compagnie de conseillers de ressources externes en développement de l'employabilité, afin qu'ils soient informés des services disponibles pour soutenir l'intégration ou la réintégration de la main-d'œuvre au marché du travail
Axe d'intervention	L'émergence de projets novateurs en collaboration avec des partenaires de la région
Action	Favoriser l'émergence de projets novateurs, en concertation avec le CRPMT et d'autres acteurs de la région, afin de répondre aux besoins du marché du travail

Interventions en matière de participation sociale et de mobilisation Objectif : Augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires	
Axe d'intervention	L'accompagnement économique et social de la clientèle
Action	Optimiser les partenariats avec les organismes communautaires afin de soutenir la clientèle vulnérable
Action	Offrir un accompagnement et adresser l'individu vers la ressource appropriée afin de répondre à ses besoins, tant pour le volet économique que pour l'inclusion sociale
Action	Informar la clientèle et les partenaires sur le nouveau Programme de revenu de base et sur le nouveau Programme de soutien du revenu



BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2022-2023

RÉPARTITION DU BUDGET DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES 2022-2023

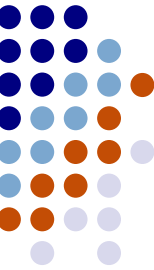
Budget du Fonds de développement du marché du travail	66 912 612 \$
Répartition	
– Programme Contrat d'intégration au travail	3 204 913 \$
– Service aux entreprises	7 000 000 \$
– Initiatives ciblées pour les travailleurs expérimentés	640 265 \$
– Projets économiques d'envergure et projets spécifiques	1 598 140 \$
– Stratégie emploi compétences jeunesse (SECJ) + NEEF	2 360 000 \$
– La mesure Subvention salariale	2 570 776 \$
– Enveloppe régionale de base ⁷	22 257 250 \$
– Enveloppe réservée aux bureaux locaux ⁸	27 281 268 \$
Provenance du budget	
– Compte d'assurance-emploi	58 324 233 \$
– Fonds autonomes du Québec	8 588 379 \$

7. Budget alloué aux projets régionaux et au financement des ententes avec les ressources externes.

8. Budget consacré aux participations.

**RÉPARTITION INITIALE DU BUDGET PAR FONDS ET PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE
2022-2023**

Unités administratives	Fonds du Québec	Fonds de l'assurance-emploi	Budget local
Bureau local de Lachute	276 846 \$	1 729 338 \$	2 006 184 \$
Bureau local de Mont-Laurier	203 106 \$	1 624 645 \$	1 827 751 \$
Bureau local de Saint-Jérôme	1 714 895 \$	5 161 117 \$	6 876 012 \$
Bureau local de Sainte-Thérèse	751 471 \$	4 746 571 \$	5 498 042 \$
Bureau libre-service de Mirabel	200 880 \$	2 080 549 \$	2 281 429 \$
Bureau local de Sainte-Agathe	214 385 \$	2 427 778 \$	2 642 164 \$
Bureau local de Saint-Eustache	483 198 \$	3 502 820 \$	3 986 018 \$
Bureau local de Sainte-Adèle	180 494 \$	2 007 596 \$	2 188 090 \$
Services régionalisés d'emploi (CIT et subventions salariales)	1 627 752 \$	4 147 937 \$	5 775 689 \$
Services aux entreprises	-	7 420 579 \$	7 420 579 \$
Bureau régional	2 935 352 \$	23 475 302 \$	26 410 654 \$
Total région des Laurentides	8 588 379 \$	58 324 233 \$	66 912 612 \$

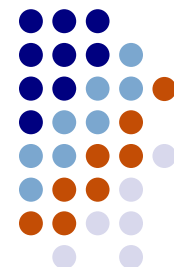




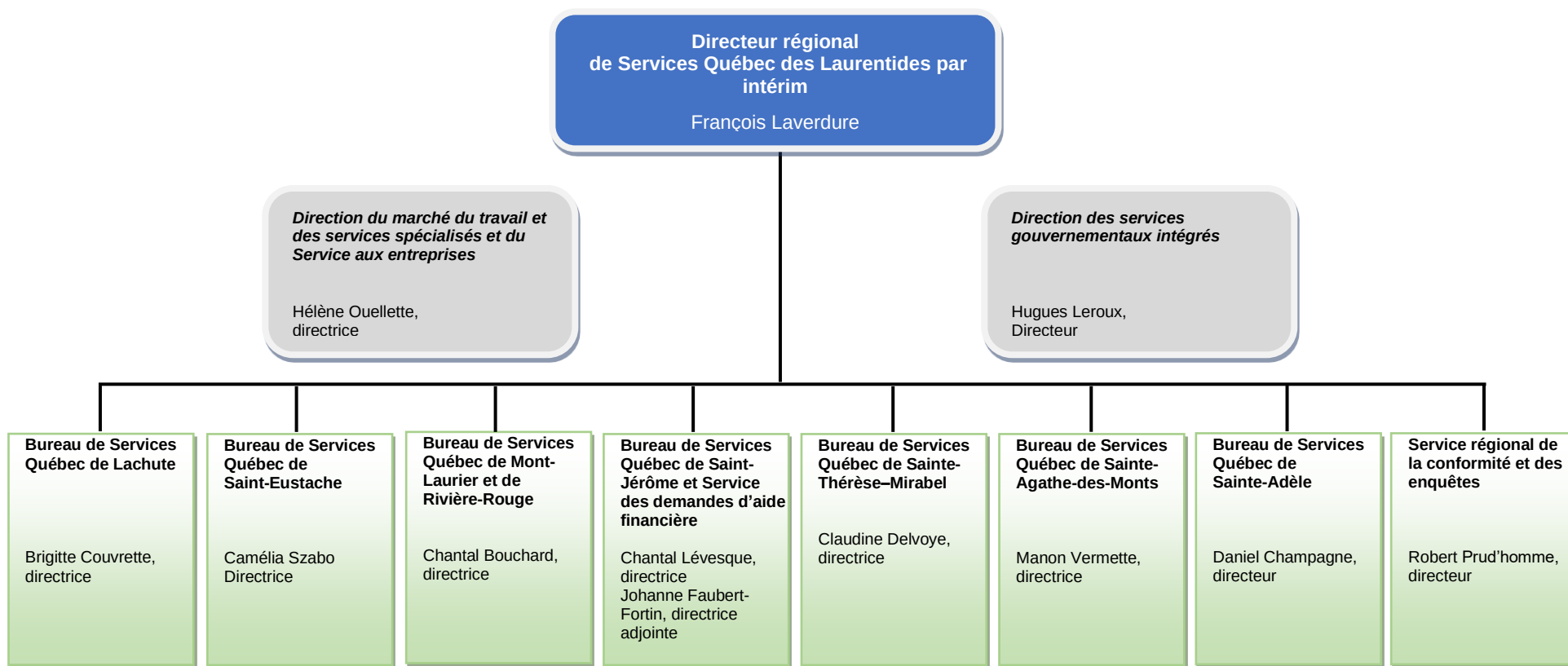
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES

Cibles préliminaires 2022-2023

	Région des Laurentides	Bureau de Lachute	Bureau de Mont-Laurier	Bureau de Saint- Jérôme	Bureau de Sainte- Thérèse	Mirabel	Bureau de Sainte- Agathe	Bureau de Saint- Eustache	Bureau de Sainte-Adèle	Service aux entreprises
SERVICES PUBLICS D'EMPLOI										
1. Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	6 396	510	568	1559	1321	432	633	938	435	
2. Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	56,1 %									
3. Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (non ciblé)	s.o.									
4. Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (non ciblé)	s.o.									
5. Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	986	122	89	308	149	45	92	122	60	
6. Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	43,3 %									
7. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	258									258
8. Nombre d'entreprises nouvellement aidées	1 065									1 065
9. Taux d'exactitude monétaire dans le traitement administratif des dossiers actifs des services de solidarité sociale	97 %									
10. Proportion des demandes d'aide financière de dernier recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	85 %									



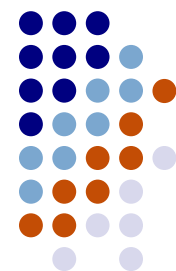
ORGANIGRAMME DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES





MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES

Six membres représentant la main-d'œuvre	Six membres représentant les entreprises	Deux membres représentant les organismes communautaires Quatre membres issus des milieux de la formation
HONORÉ, NATHALIE Présidente Section locale Unifor90Q Sainte-Adèle	BOISVERT, JULIE Directrice des communications et de l'administration Génik inc. Saint-Jérôme	LAURENCE, STÉPHAN Directeur CFP Performance Plus Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord Lachute
RICHER, MARTIN Quatrième vice-président Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme	KABIS, CYNTHIA Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville Sainte-Thérèse	LABERGE, MURIELLE Rectrice Université du Québec en Outaouais Gatineau
MAILLÉ, CHANTAL Présidente Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme	OLCELLI, PHILIPPE Vice-président des finances Dienamex Saint-Eustache	BOLDUC, DAVID Directeur général Zone Emploi d'Antoine-Labelle Mont-Laurier
BERTRAND, CHANTAL Conseillère régionale Conseil régional FTQ Laurentides - Lanaudière Saint-Jérôme	ROUSSEAU, CLAUDE Propriétaire Village du Père Noël Val David	DELAGE, SOPHIE Directrice générale Cible-Emploi Saint-Eustache
FRANCOEUR, INGRID Directrice Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA Outaouais - Laurentides Saint-Eustache	ÉTHIER, SONYA Directrice générale Chambre de commerce et de tourisme de Sainte-Adèle Sainte-Adèle	GAUTHIER, STÉPHANE Directeur Formation continue, Services aux entreprises et International Cégep de Saint-Jérôme



CROTEAU, PIERRE Représentant syndical Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides Mont-Laurier	VACANT	VACANT
---	--------	--------

Membre d'office et secrétaire du conseil	Membre représentant le développement économique régional	
LAVERDURE, FRANÇOIS Directeur régional par intérim Services Québec des Laurentides Saint-Jérôme	RÉTAMAL, ARIEL Directeur général et commissaire à l'exportation Laurentides International Mirabel	

MEMBRES NON VOTANTS

Membre désigné représentant le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)	Membre désigné représentant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEQ/MES)	Membre désigné représentant le secteur de la construction
LADO NOGNING, FLORENT Directeur régional Direction régionale des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) Gatineau	LAFONTAINE, LOUISE Ministère de l'Éducation Ministère de l'Enseignement supérieur Québec (pour la région Laurentides)	GAGNON, PHILIPPE Chef de section CCQ Montréal (pour la région des Laurentides)

PARTENAIRES INVITÉS

Membre désigné représentant le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)	Membre désigné représentant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Membre désigné représentant le secteur de la santé
AUBRY, CORINNE Directrice régionale Laval-Laurentides-Lanaudière Saint-Eustache	BÉLISLE, VÉRONIQUE Directrice régionale Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation Saint-Jérôme	CLOUTIER, PASCALE Directrice adjointe attraction et dotation CISSS des Laurentides Saint-Jérôme



BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES

Direction régionale

275, rue Latour, 1^{er} étage, bureau 1.4
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Tél. : 450 569-7575
1 800 561-2687

BSQ de Saint-Jérôme et Service des demandes financières

275, rue Latour, 1^{er} étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Tél. : 450 569-3075
1 800 561-0692

BSQ de Saint-Eustache

367, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 247 (BPD, poste 223)
Saint-Eustache (Québec) J7P 2B1
Tél. : 450 472-2311

Bureau libre-service de Mirabel (temporairement fermé)

Tél. : 450 435-3667

BSQ de Lachute

505, avenue Béthany, bureau 303
Lachute (Québec) J8H 4A6
Tél. : 450 562-8533
1 800 263-2732

Service régional de la conformité et des enquêtes

500, boulevard des Laurentides, RC 1497
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2
Tél. : 450 569-0676
1 866 995-5557

Services aux entreprises des Laurentides

Sainte-Thérèse

100, boulevard Ducharme, bureau 120
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6
Tél. : 450 435-3667
1 855 531-1714

Saint-Jérôme

275, rue Latour, RC 2
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Tél. : 450 569-3075
1 800 561-0692

BSQ de Sainte-Thérèse

100, boulevard Ducharme, bureau 120
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6
Tél. : 450 435-3667

BSQ de Sainte-Agathe-des-Monts

1, rue Raymond
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2X2
Tél. : 819 326-5861
1 800 567-8334

BSQ de Sainte-Adèle

1390, boulevard Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 0K2
Tél. : 450 229-6560
1 800 363-7011

BSQ de Mont-Laurier

585, rue Hébert
Mont-Laurier (Québec) J9L 2X4
Tél. : 819 623-4610 (BPD, poste 322)
1 800 567-4562

Bureau libre-service de Rivière-Rouge

1355, rue L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0
Tél. : 819 275-5333

